

GALPA Pyrénées Méditerranée

Séminaire FARNET – Vigo 14 mars 2018



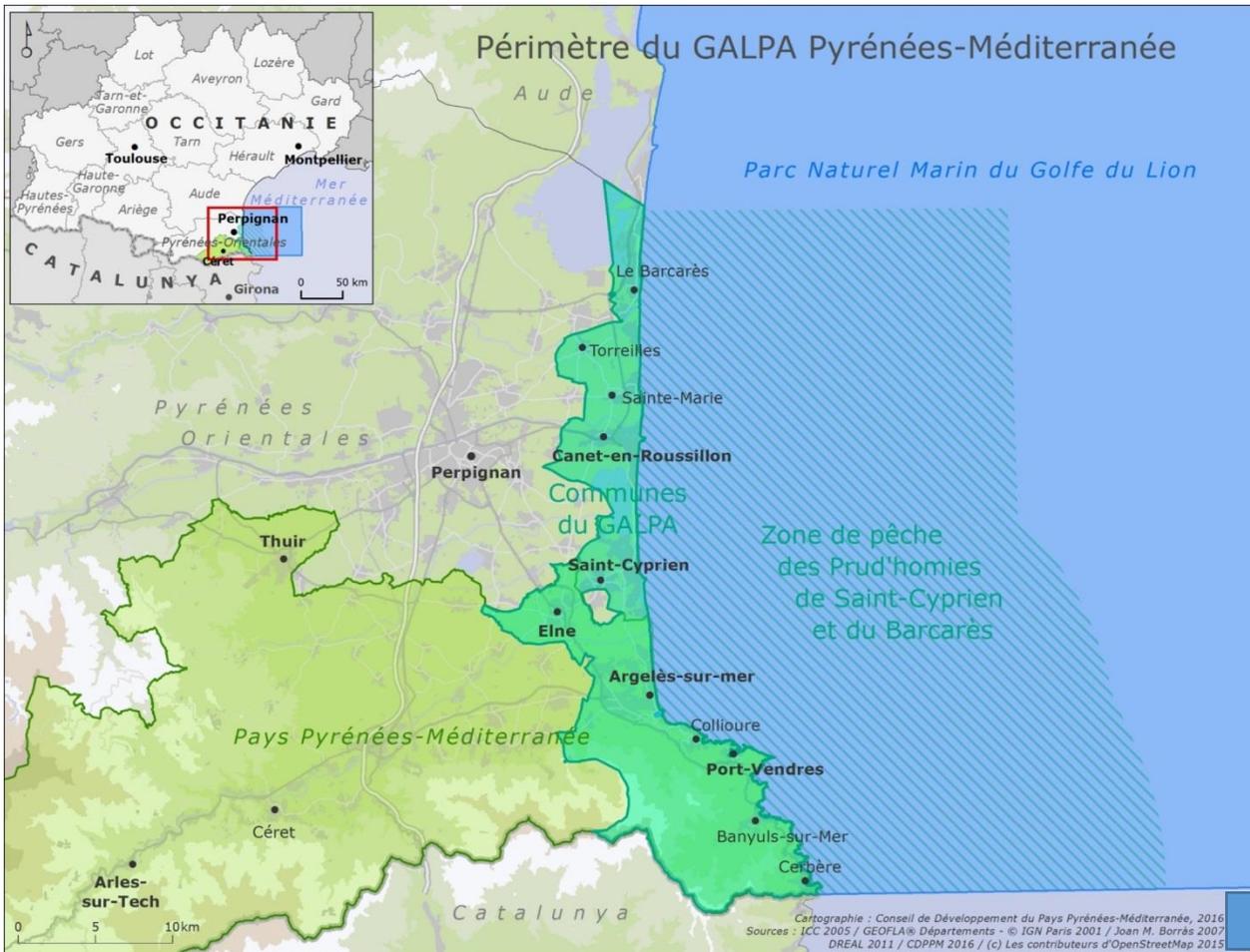
**PAYS PYRÉNÉES
MÉDITERRANÉE**



Manuel Martinez

prud'homme major – prud'homie de Saint Cyprien Collioure





2 prud'homies:
 - St Laurent de la salanque/Le Barcarès
 - St Cyprien/Collioure

250 km² de côte
 Population : 68118

Pêche artisanale
 Vente directe
 Transformation produits
 Recherche
 Parc maritime, réserves
 Tourisme
 Patrimoine culturel lié à la pêche



Dynamisation de l'économie de la filière pêche locale –

FEAMP : 567 084 € - Période 2017-2021

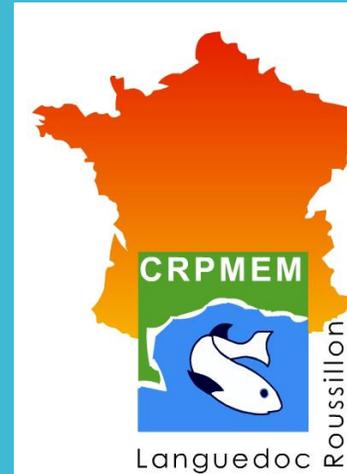
- 1/ Valorisation des productions et des savoir-faire
- 2/ Diversification des sources de revenus / Formation
- 3/ Renforcer l'intégration de la filière pêche dans le territoire et ses autres activités => valorisation tourisme, patrimoine, recherche, gestion de la ressource....
- 4/ Coopération

La licence de pêche en apnée des oursins au sein du territoire du Parc Naturel Marin du Golfe du Lion

Exemple de co - gestion

Séminaire FARNET – Manuel Martinez

14 mars 2018 – Vigo



Sommaire

- 1. Présentation des organisations professionnelles de la Région Occitanie*
- 2. Présentation des partenaires*
- 3. La licence de pêche en apnée des oursins au sein du Parc Naturel Marin du Golfe du Lion*
- 4. Suites*

1. Les structures professionnelles

- CRP MEM Occitanie
- CRP MEM
- CDP MEM 30 et CIDP MEM 11/66
- 2 Organisations de Producteurs : SaThoAn + OP du Sud
- 11 Prud'homies

→ Assurer la défense des intérêts généraux de l'ensemble de la filière

→ Constituer une force de proposition, de concertation entre les acteurs pour une meilleure gestion du milieu marin et des activités

- A l'interface entre :

Administrations maritimes

Collectivités territoriales

Commission Européenne

Ministère, Direction des Pêches

Préfectures

Scientifiques

▶ Le CRPMEM Occitanie

2. Les partenaires

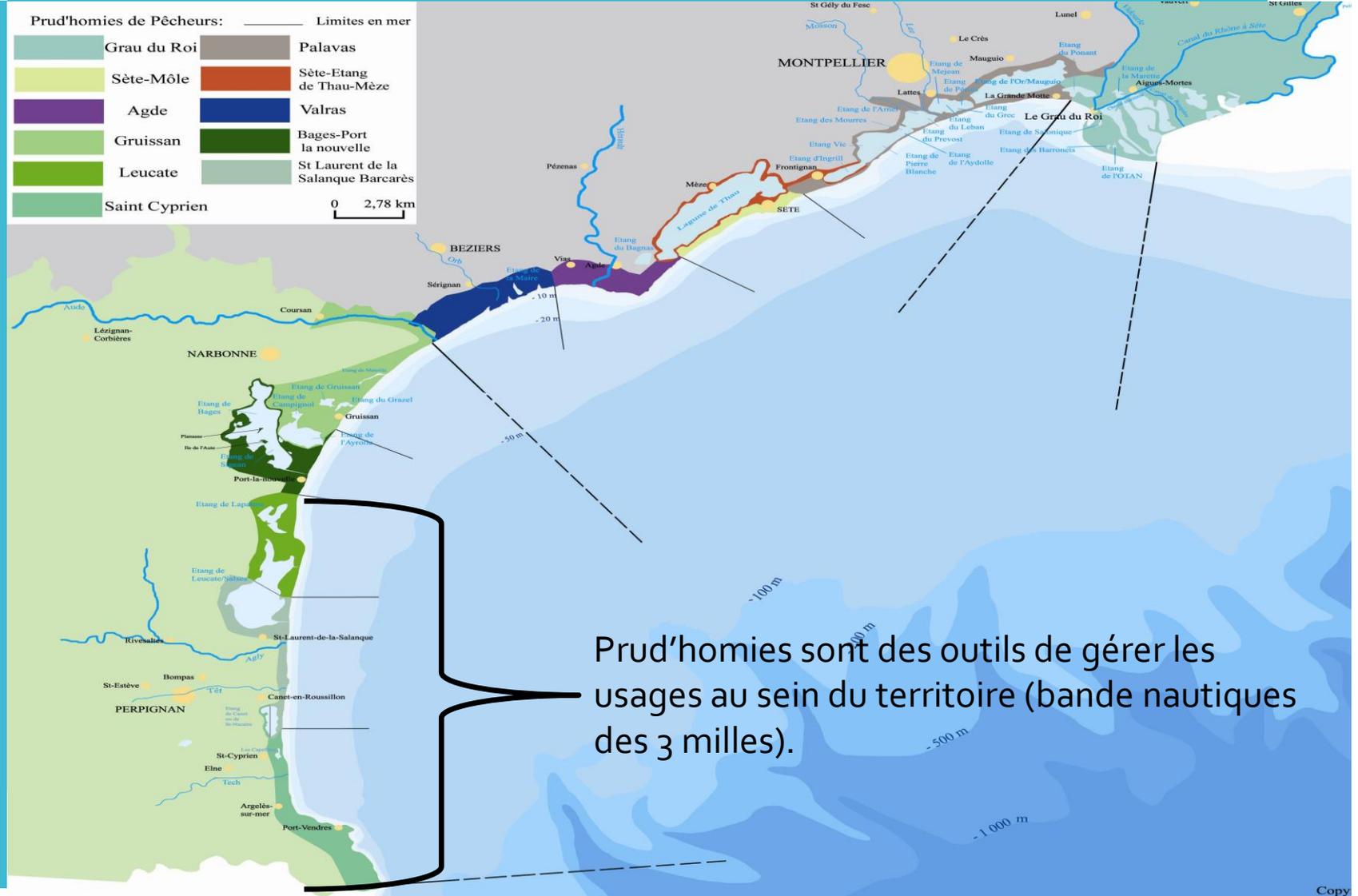
- Le Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins est un organisme professionnel de droit privé chargé de mission de service public
- Echelon régional de l'organisation professionnelle
- Regroupe l'ensemble des professions du secteur de la pêche et des élevages marins :
 - 1 conseil d'élus composé de 32 membres
 - 1 bureau composé d'un Président et de 9 Vice-Présidents
 - 11 Commissions thématiques.
- Une équipe de 4 salariés (3,2 ETP)

Ses missions sont fixées dans le code rural et de la pêche maritime (art R.912-1 et suivants) :

- Gestion des ressources halieutiques
- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Réalisation d'actions économiques et sociales
- Améliorer la sécurité maritime
- Promotion des intérêts généraux

Les prud'homies de Leucate, Saint Laurent de la Salaque/Le Barcarès et Saint Cyprien CRPMEM Occitanie

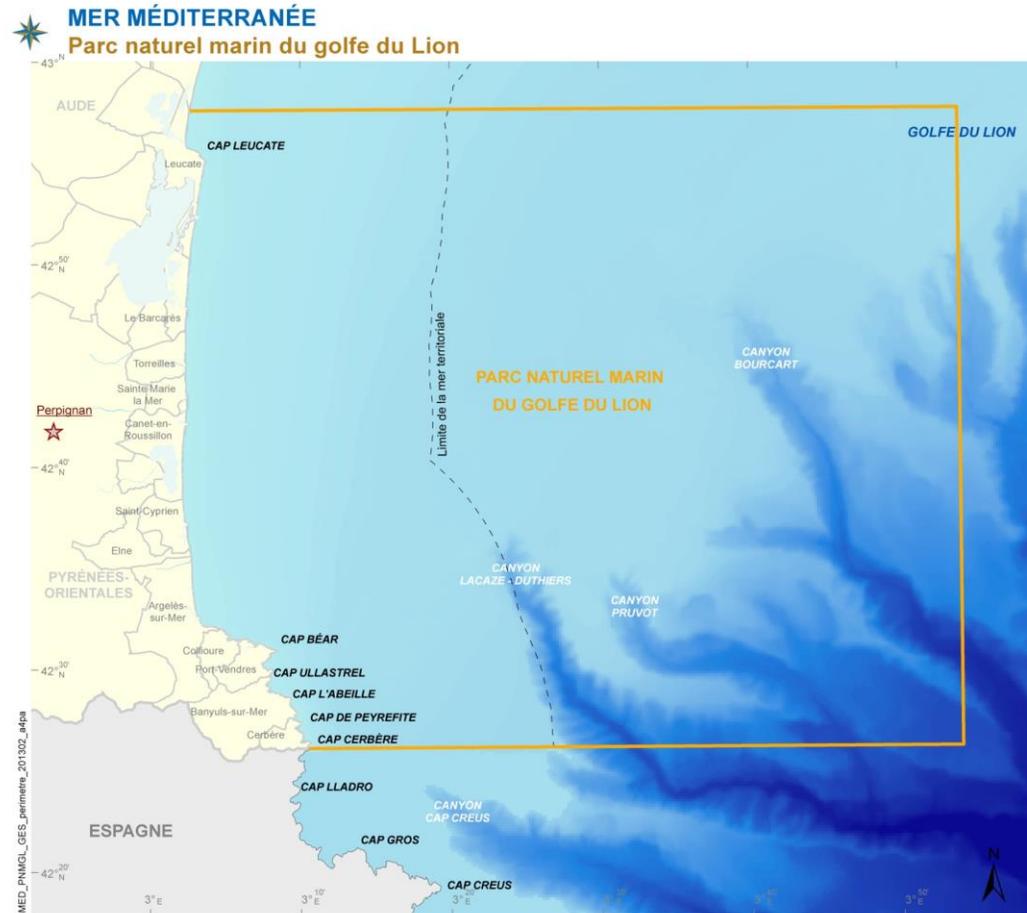
2. Les partenaires



Copy

▶ Le Parc Naturel Marin du Golfe du Lion

2. Les partenaires



EDITEE LE : 02/2013



Délimitations maritimes françaises *

--- Limite de la mer territoriale

Les tracés figurant sur cette carte ne peuvent en aucune manière être utilisés, explicitement ou implicitement, pour interpréter les limites ou la nature de l'exercice par la France de sa souveraineté sur les espaces marins.

0 4 8 kilomètres

0 3 6 milles nautiques

Sources des données :
- PNM : ANAMP, 2011 (après le trait de côte : SHOM/IGN Hydralit (TCH) v2, BD Cartho IGN Communes, SHOM ZPE)
- Délimitations maritimes françaises : SHOM, 2010
* (ne pas utiliser pour la navigation)
- Trait de côte : SHOM/IGN Hydralit (TCH) V2 © EEA
- Découpages terrestres administratifs, Cours d'eau : IGN
- Bathymétrie : GEBCO-2008 - British Oceanographic Data Centre ; Le Suave R., Normand A. (1996) Synthèse bathymétrique de données multibathymétries (Méditerranée occidentale), 6 feuilles à l'échelle 1/250000. Editions Ifremer // Bénédic S., Cartho D., Loubreau B., Mazé J.P., Normand A. (2001) Carte morpho-bathymétrique du Golfe du Lion. 4 feuilles, échelle 1/100 000e. IFREMER - Région Languedoc-Roussillon // Obligation de citation : © Ifremer-SHOM, 2010

Système de coordonnées : Lambert 93 / RGF93 / IAG GRS 1980



► Le Parc Naturel Marin du Golfe du Lion (suite)

Des acteurs locaux et des moyens publics



UNE GOUVERNANCE LOCALE
ET PARTICIPATIVE



AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT



MOYENS

- salariés : 17 - inspecteurs de l'environnement et chargés de mission
- moyens techniques (navires, scientifiques, etc.)
- financiers

2. Les partenaires

3. La licence de pêche en apnée des oursins

- Mise en place d'un comité de suivi pour mieux connaître le stock constitué de pêcheurs professionnels et récréatifs, des services de l'Etat et de contrôles, des scientifiques, du Parc → Obtention de 2 années de suivi de la population.
- Décision du Conseil de gestion après ces 2 années de suivis → **pas de possibilité de mise en place de dérogation pour la pêche au scaphandre et un encadrement à prévoir.**
- Encadrement de l'activité de prélèvement en apnée :
 - Via les services de l'Etat par arrêté préfectoral :
 - Diminution de la période de pêche (pro et récréatif),
 - 80 dz pour les pro et 2 dz par récréatif par jour
 - Nombre maximum de jours de pêche pour les professionnels (80j par saison).
 - Via une licence pour l'accès à la ressource des professionnels :
 - Respecter la réglementation en vigueur du travail en milieu hyperbarre
 - Respecter les réglementations pêches
 - Contingent de 7 licences (5 Saint Cyprien + 2 Leucate / Barcares)

→ Chaque acteur apporte sa compétence au collectif

4. Suites

- Evolution des modalités de prélèvements = mise en place de dérogation pour la pêche au scaphandre ?
- Valorisation des produits via un label mis en œuvre par le GALPA Pyrénées Méditerranée via notamment l'axe 1
- Le GALPA peut également apporter un soutien à la profession lors de la mise en place d'autres systèmes de co-gestion initiés par les professionnels (autres espèces à enjeux de gestion locale) : soutien à l'amélioration de la connaissance des ressources locales, soutien à leur valorisation.
- Actions de coopération/échange/ méthodologie inter GALPA sur la question de la co-gestion de la ressource entre professionnels et aires marine protégées

Merci pour votre attention

Séminaire FARNET – Manuel Martinez

14 mars 2018 – Vigo

